

Entreprise sociale et économie sociale en Asie (deuxième partie)

Eric Bidet, Jacques Defourny and Marthe Nyssens

Number 342, October 2016

Asie
Asia

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1038123ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1038123ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bidet, E., Defourny, J. & Nyssens, M. (2016). *Entreprise sociale et économie sociale en Asie : (deuxième partie)*. *Revue internationale de l'économie sociale*, (342), 19–20. <https://doi.org/10.7202/1038123ar>

ENTREPRISE SOCIALE ET ÉCONOMIE SOCIALE EN ASIE (DEUXIÈME PARTIE)

par Eric Bidet*, Jacques Defourny** et Marthe Nyssens***

(1) ICSEM est l'abréviation de International Comparative Social Enterprise Models. Ce vaste projet de recherche, initié en 2013, couvre aujourd'hui plus de 50 pays à travers le monde et rassemble environ 200 chercheurs. Appuyé en premier lieu par la politique scientifique fédérale belge dans le cadre d'un pôle d'attraction interuniversitaire (PAI) sur l'entreprise sociale, le projet ICSEM bénéficie aussi en France du soutien de la Fondation Crédit coopératif et du groupe CDC. Le projet ICSEM est jalonné de réunions scientifiques au niveau régional (*ICSEM regional symposiums*) et au niveau mondial, mais aussi de *ICSEM local talks* où les premiers résultats sont mis en débat avec les parties prenantes au niveau national. Pour plus d'informations sur le projet ICSEM: www.socent.be/icsem-project.

Les trois textes de ce dossier offrent un aperçu des débats et des politiques publiques touchant l'entreprise sociale et l'économie sociale dans trois pays d'Asie du Sud-Est: les Philippines, le Cambodge et le Vietnam. Ce dossier complète celui présenté dans le précédent numéro de la *Recma* et ces textes sont également issus de contributions réalisées en lien avec le projet ICSEM de comparaison des modèles d'entreprise sociale au niveau mondial⁽¹⁾.

Alors que le premier volet a apporté un éclairage sur des pays d'un niveau de développement assez comparable à celui des pays européens (Japon, Corée du Sud) et un autre qui représente un cas à part notamment en raison de sa taille (Chine), ce second volet nous donne à voir ce que sont les modèles et les problématiques de l'entreprise sociale et de l'économie sociale dans des pays où l'économie de marché s'est développée tardivement, où la démocratisation est récente et la société civile encore émergente. A travers ces exemples, il est possible de percevoir quelques-uns des traits spécifiques de l'entreprise sociale et de l'économie sociale dans de tels contextes, notamment le rôle moteur que peuvent jouer des ONG locales ou internationales, le besoin de soutien et de reconnaissance publics, la contribution essentielle à des problématiques telles que la pauvreté ou l'exclusion, ou encore l'ancrage important dans des activités en lien avec des besoins qui sont ceux de populations encore majoritairement rurales.

L'économie sociale et l'entreprise sociale y apparaissent comme des alternatives efficaces – mais non suffisantes – à des dispositifs publics encore très embryonnaires, en même temps qu'elles sont souvent dépendantes pour leur pérennité de ressources publiques ou d'un soutien du secteur privé institutionnalisé. Il en résulte notamment que la question de l'autonomie apparaît souvent plus cruciale que celle

* Eric Bidet est maître de conférences à l'université du Mans et spécialiste de l'ESS en Asie orientale.

** Jacques Defourny est professeur d'économie et directeur du Centre d'économie sociale à HEC Liège, université de Liège.

*** Marthe Nyssens est professeur d'économie et présidente du Cirtes à l'université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve. Ils assurent ensemble la coordination scientifique du projet ICSEM.

de la gouvernance, ce qui transparaisait déjà dans les cas présentés dans le dossier précédent. Ces expériences incitent à s'interroger sur l'existence d'un modèle asiatique d'économie sociale ou d'entreprise sociale qui ne partagerait pas toutes les caractéristiques du modèle européen et, par extension, sur les limites ou les précautions nécessaires pour transposer dans le contexte asiatique un concept construit dans le contexte occidental.